

## **Jeunesse Canada au travail NORMES DE SERVICES**

### **Accusé de réception**

Notre objectif est d'envoyer un accusé de réception dans les 10 jours suivants la réception d'une demande.

### **Décision**

Notre objectif est de transmettre un avis officiel concernant la décision de financement dans les 10 semaines suivant la date limite de dépôt d'une demande.

### **Contrat avec le bénéficiaire**

Notre objectif est de transmettre le contrat, qui doit être signé par l'employeur JCT, dans les 15 jours suivant l'approbation de tous les candidats et suivant la réception de tous les renseignements requis.

### **Paiement**

Les paiements seront versés dans les 21 jours suivant la satisfaction des exigences décrites dans le contrat signé avec l'employeur JCT.